



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 68033

Texte de la question

M. Jean Roatta attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la nécessaire revalorisation des pensions versées aux retraités au titre du minimum contributif. En effet, depuis près de vingt ans et sa mise en place par le Gouvernement dirigé par Pierre Mauroy, en francs constants, le pouvoir d'achat des pensions versées aux retraités au titre du minimum contributif, qui garantit un droit à pension minimal pour les personnes salariées au sein du secteur privé ayant cotisé 150 trimestres au régime général, connaît une dégradation très sensible. Aussi, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement à ce sujet et notamment savoir s'il est envisageable qu'une revalorisation immédiate et significative de l'ordre de 400 francs environ du minimum contributif puisse intervenir.

Données clés

Auteur : [M. Jean Roatta](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (3^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68033

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 octobre 2001, page 6138